

COMMUNIQUE

Libertés syndicales Manifestation du 31 octobre

La Charte de la société civile, regroupant de 29 associations et syndicats, a appelé à manifester la samedi 31 octobre à Bastia en soutien aux 4 marins du Pascal PAOLI accusés de séquestration et convoqués devant le tribunal correctionnel de Marseille les 19 et 20 novembre prochain. Ils risquent 10 ans d'emprisonnement et quelque soit la condamnation, la perte de leur emploi.

La Charte se félicite des nombreux appels à participer à cette action de solidarité «pour dire non à la répression antisyndicale» et exprimer par là-même son soutien à tous les syndicalistes victimes de répression (centre de distribution de la Poste d'Ajaccio, Chemins de Fer de la Corse, chambre des métiers de la Haute Corse, EDF...).

La Charte rappelle que le cortège partira de la Place d'Armes à 14h30 derrière une seule banderole unitaire «**inno à a ripressione contra i sindacalisti – non à la répression antisyndicale**» portée par un représentant de chaque organisation présente. Il est demandé à chaque organisation de ne pas utiliser de drapeau spécifique. La dislocation aura lieu Place Saint Nicolas après les prises de parole du STC et de la Ligue des droits de l'Homme. Le préfet de Haute Corse sera dans le même temps sollicité afin de recevoir une délégation composée par les représentants de chaque syndicat présent avec dépôt d'une motion. Des représentants de toutes les organisations présentes seront ensuite invités à se rendre à la Maison des syndicats de Bastia pour discuter ensemble des modalités d'action qui prolongeront cette manifestation les jours du procès en Corse et à Marseille.

Ajaccio
le 28 octobre 2009